

# COMMISSION DES JEUNES

Réunion du 17 novembre 2022

Procès-Verbal n° 11

## Rappel important

### **ART 16 – Alinéa 4 des R.G. de la LFNA.**

4/ Toutes les rencontres de la dernière journée d'une compétition donnée sont fixées le même jour dans un principe d'équité.

### **REPORTS**

La date du 3 Décembre 2022 est réservée pour l'éventuel report d'une journée complète pour tous les championnats (Sauf U15 D3 la journée 8 étant programmée à cette date.

Après accord entre les clubs, la commission pourra autoriser la tenue de rencontres à la date évoquée ci-dessus, **toutefois, les résultats ne seront pas pris en compte pour les classements.**

Le secrétaire

Jean-Paul DENIAU